

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004217400082	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI LORIENT AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de Lorient Collectivités

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	39
A4.1 - Equilibre des opérations financières	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	44

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	51
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	20 555 220,00	20 555 220,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		20 555 220,00	20 555 220,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	21 021 405,00	21 021 405,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		21 021 405,00	21 021 405,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	41 576 625,00	41 576 625,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 824 540,00	0,00	9 711 050,00	9 711 050,00	9 711 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 479 500,00	0,00	2 532 772,46	2 532 772,46	2 532 772,46
014	Atténuations de produits	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
65	Autres charges de gestion courante	13 150,00	0,00	26 140,00	26 140,00	26 140,00
Total des dépenses de gestion des services		13 067 190,00	0,00	13 019 962,46	13 019 962,46	13 019 962,46
66	Charges financières	700 000,00	0,00	1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
67	Charges exceptionnelles	392 800,00	0,00	382 000,00	382 000,00	382 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	67 000,00		67 000,00	67 000,00	67 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		14 226 990,00	0,00	14 738 962,46	14 738 962,46	14 738 962,46
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 020 360,00		715 157,54	715 157,54	715 157,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 026 600,00		5 101 100,00	5 101 100,00	5 101 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 046 960,00		5 816 257,54	5 816 257,54	5 816 257,54
TOTAL		20 273 950,00	0,00	20 555 220,00	20 555 220,00	20 555 220,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

20 555 220,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 327 500,00	0,00	18 436 500,00	18 436 500,00	18 436 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion des services		18 328 000,00	0,00	18 437 000,00	18 437 000,00	18 437 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	67 000,00		67 000,00	67 000,00	67 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		18 398 000,00	0,00	18 507 500,00	18 507 500,00	18 507 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 875 950,00		2 047 720,00	2 047 720,00	2 047 720,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 875 950,00		2 047 720,00	2 047 720,00	2 047 720,00
TOTAL		20 273 950,00	0,00	20 555 220,00	20 555 220,00	20 555 220,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

20 555 220,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 768 537,54
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	576 890,00	0,00	336 890,00	336 890,00	336 890,00
21	Immobilisations corporelles	608 806,00	0,00	794 000,00	794 000,00	794 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 827 200,00	0,00	13 707 794,35	13 707 794,35	13 707 794,35
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 012 896,00	0,00	14 838 684,35	14 838 684,35	14 838 684,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 200 000,00	0,00	3 385 000,00	3 385 000,00	3 385 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 200 000,00	0,00	3 385 000,00	3 385 000,00	3 385 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 212 896,00	0,00	18 223 684,35	18 223 684,35	18 223 684,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 875 950,00		2 047 720,00	2 047 720,00	2 047 720,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		750 000,65	750 000,65	750 000,65
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 875 950,00		2 797 720,65	2 797 720,65	2 797 720,65
	TOTAL	19 088 846,00	0,00	21 021 405,00	21 021 405,00	21 021 405,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 021 405,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	500 000,00	0,00	930 000,00	930 000,00	930 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 541 886,00	0,00	13 525 146,81	13 525 146,81	13 525 146,81
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 041 886,00	0,00	14 455 146,81	14 455 146,81	14 455 146,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 041 886,00	0,00	14 455 146,81	14 455 146,81	14 455 146,81
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 020 360,00		715 157,54	715 157,54	715 157,54

LORIENT AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Envoyé en préfecture le 05/02/2024
 Reçu en préfecture le 05/02/2024
 Publié le 5 101 100,00 5 101 100,00
 ID : 056-200042174-20240205-DISBP_08_2024-BF

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 026 600,00		5 101 100,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		750 000,65	750 000,65	750 000,65
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 046 960,00		6 566 258,19	6 566 258,19	6 566 258,19
TOTAL		19 088 846,00	0,00	21 021 405,00	21 021 405,00	21 021 405,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 021 405,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 768 537,54
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 711 050,00		9 711 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 532 772,46		2 532 772,46
014	Atténuations de produits	750 000,00		750 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 140,00		26 140,00
66	Charges financières	1 270 000,00	0,00	1 270 000,00
67	Charges exceptionnelles	382 000,00	0,00	382 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	67 000,00	5 101 100,00	5 168 100,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		715 157,54	715 157,54
	Dépenses d'exploitation – Total	14 738 962,46	5 816 257,54	20 555 220,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 555 220,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 762 720,00	1 762 720,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 385 000,00	0,00	3 385 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	336 890,00	0,00	336 890,00
21	Immobilisations corporelles (6)	794 000,00	0,00	794 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	13 707 794,35	890 000,65	14 597 795,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		145 000,00	145 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	18 223 684,35	2 797 720,65	21 021 405,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 021 405,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 436 500,00		18 436 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		140 000,00	140 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00		500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	1 762 720,00	1 766 220,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	67 000,00	0,00	67 000,00
79	Transferts de charges		145 000,00	145 000,00
Recettes d'exploitation – Total		18 507 500,00	2 047 720,00	20 555 220,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 555 220,00
---	----------------------

20 555 220,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	930 000,00	0,00	930 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 525 146,81	0,00	13 525 146,81
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	750 000,65	750 000,65
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 049 360,00	5 049 360,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		51 740,00	51 740,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		715 157,54	715 157,54
Recettes d'investissement – Total		14 455 146,81	6 566 258,19	21 021 405,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 021 405,00
---	----------------------

21 021 405,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	9 824 540,00	9 711 050,00	9 711 050,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 220 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
6062	Produits de traitement	450 000,00	602 000,00	602 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	33 000,00	34 260,00	34 260,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	83 000,00	82 000,00	82 000,00
6068	Autres matières et fournitures	168 000,00	175 200,00	175 200,00
6078	Autres marchandises	20 000,00	20 000,00	20 000,00
611	Sous-traitance générale	4 046 000,00	4 308 990,00	4 308 990,00
6132	Locations immobilières	121 000,00	123 000,00	123 000,00
6135	Locations mobilières	26 700,00	28 600,00	28 600,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	79 500,00	53 000,00	53 000,00
61551	Entretien matériel roulant	42 000,00	75 000,00	75 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	102 190,00	101 100,00	101 100,00
6161	Multirisques	39 600,00	43 000,00	43 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	0,00	145 000,00	145 000,00
6168	Autres	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	90 000,00	90 000,00
618	Divers	43 300,00	33 300,00	33 300,00
6221	Commissions et courtages sur achats	0,00	0,00	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	96 000,00	46 000,00	46 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	5 500,00	5 500,00
6232	Echantillons	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6244	Transports administratifs	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	81 800,00	1 800,00	1 800,00
6248	Divers	0,00	85 000,00	85 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	25 750,00	20 450,00	20 450,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	40 000,00	40 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 450 000,00	1 523 000,00	1 523 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	650,00	0,00	0,00
6288	Autres	560 000,00	420 000,00	420 000,00
63512	Taxes foncières	1 700,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 250,00	2 250,00	2 250,00
6358	Autres droits	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 479 500,00	2 532 772,46	2 532 772,46
6331	Versement de mobilité	24 000,00	24 006,01	24 006,01
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 700,00	6 619,58	6 619,58
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 600,00	13 345,02	13 345,02
6411	Salaires, appointements, commissions	1 302 000,00	1 300 912,29	1 300 912,29
6413	Primes et gratifications	380 000,00	402 542,77	402 542,77
6414	Indemnités et avantages divers	92 000,00	102 699,09	102 699,09
6415	Supplément familial	20 200,00	17 657,28	17 657,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	252 000,00	254 787,37	254 787,37
6453	Cotisations aux caisses de retraites	361 300,00	367 873,27	367 873,27
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 900,00	11 729,78	11 729,78
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	11 000,00	10 600,00	10 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 800,00	20 000,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié les positions nouvelles (3)	Vote (4)
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	750 000,00	750 000,00	750 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	750 000,00	750 000,00	750 000,00
65	Autres charges de gestion courante	13 150,00	26 140,00	26 140,00
6518	Autres	140,00	140,00	140,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	6 000,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 010,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		13 067 190,00	13 019 962,46	13 019 962,46
66	Charges financières (b) (8)	700 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	700 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	392 800,00	382 000,00	382 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	20 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	262 800,00	252 000,00	252 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	67 000,00	67 000,00	67 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	67 000,00	67 000,00	67 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		14 226 990,00	14 738 962,46	14 738 962,46
023	Virement à la section d'investissement	1 020 360,00	715 157,54	715 157,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 026 600,00	5 101 100,00	5 101 100,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 989 360,00	5 049 360,00	5 049 360,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	0,00	14 500,00	14 500,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	37 240,00	37 240,00	37 240,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 046 960,00	5 816 257,54	5 816 257,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 046 960,00	5 816 257,54	5 816 257,54
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 273 950,00	20 555 220,00	20 555 220,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 555 220,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	155 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	155 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs

mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 327 500,00	18 436 500,00	18 436 500,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
703	Ventes de produits résiduels	1 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	450 000,00	450 000,00	450 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	15 855 000,00	16 315 000,00	16 315 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	750 000,00	750 000,00	750 000,00
70613	Participations assainissement collectif	1 000 000,00	700 000,00	700 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	270 000,00	220 000,00	220 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00	500,00	500,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	500,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		18 328 000,00	18 437 000,00	18 437 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	3 500,00	3 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	3 000,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	67 000,00	67 000,00	67 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	67 000,00	67 000,00	67 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		18 398 000,00	18 507 500,00	18 507 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 875 950,00	2 047 720,00	2 047 720,00
722	Immobilisations corporelles	140 000,00	140 000,00	140 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 735 950,00	1 762 720,00	1 762 720,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	0,00	0,00
791	Transferts de charges d'exploitation	0,00	145 000,00	145 000,00
796	Transferts charges financières	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 875 950,00	2 047 720,00	2 047 720,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 273 950,00	20 555 220,00	20 555 220,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 555 220,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040*, *RE 043 = DE 043*.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	576 890,00	336 890,00	336 890,00
2031	Frais d'études	510 000,00	270 000,00	270 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	66 890,00	66 890,00	66 890,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	608 806,00	794 000,00	794 000,00
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	95 000,00	229 000,00	229 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	330 000,00	300 000,00	300 000,00
2154	Matériel industriel	40 000,00	70 000,00	70 000,00
2182	Matériel de transport	130 000,00	180 000,00	180 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 806,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 827 200,00	13 707 794,35	13 707 794,35
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 712 000,00	13 707 794,35	13 707 794,35
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	5 115 200,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 012 896,00	14 838 684,35	14 838 684,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 200 000,00	3 385 000,00	3 385 000,00
1641	Emprunts en euros	1 503 000,00	1 710 000,00	1 710 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	250 000,00	200 000,00	200 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	375 000,00	375 000,00	375 000,00
1687	Autres dettes	1 072 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 200 000,00	3 385 000,00	3 385 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 212 896,00	18 223 684,35	18 223 684,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 875 950,00	2 047 720,00	2 047 720,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 735 950,00	1 762 720,00	1 762 720,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	672 000,00	677 470,00	677 470,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	22 500,00	42 550,00	42 550,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	287 900,00	290 720,00	290 720,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	546 000,00	559 360,00	559 360,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 250,00	3 870,00	3 870,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	250,00	230,00	230,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	1 950,00	1 910,00	1 910,00
13918	Autres subventions d'équipement	192 900,00	179 610,00	179 610,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	7 200,00	7 000,00	7 000,00
	Charges transférées	140 000,00	285 000,00	285 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	140 000,00	140 000,00	140 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	0,00	145 000,00	145 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	750 000,65	750 000,65
21315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	750 000,65	750 000,65
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 875 950,00	2 797 720,65	2 797 720,65

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 088 846,00	21 021 405,00	21 021 405,00
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		21 021 405,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	500 000,00	930 000,00	930 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	250 000,00	930 000,00	930 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	250 000,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
1333	P.A.E. Plan aménagement d'ensemble	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 541 886,00	13 525 146,81	13 525 146,81
1641	Emprunts en euros	12 541 886,00	13 525 146,81	13 525 146,81
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 041 886,00	14 455 146,81	14 455 146,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 041 886,00	14 455 146,81	14 455 146,81
021	Virement de la section d'exploitation	1 020 360,00	715 157,54	715 157,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 026 600,00	5 101 100,00	5 101 100,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	74 800,00	114 860,00	114 860,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 650,00	9 360,00	9 360,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	900,00	850,00	850,00
28128	Aménagement Autres terrains	450,00	400,00	400,00
28131	Bâtiments	504 500,00	502 760,00	502 760,00
28135	Installations générales, agencements, ..	80 800,00	112 190,00	112 190,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	1 290,00	1 290,00
28151	Installations complexes spécialisées	87 000,00	86 640,00	86 640,00
28153	Installations à caractère spécifique	983 000,00	1 004 400,00	1 004 400,00
28154	Matériel industriel	39 500,00	24 610,00	24 610,00
28155	Outillage industriel	320,00	290,00	290,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	36 300,00	37 670,00	37 670,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	2 280,00	2 240,00	2 240,00
28173	Constructions (mise à disposition)	480 250,00	479 750,00	479 750,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	2 276 300,00	2 274 980,00	2 274 980,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	3 900,00	3 780,00	3 780,00
28181	Installations générales, agencements	650,00	610,00	610,00
28182	Matériel de transport	171 400,00	160 500,00	160 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 600,00	8 470,00	8 470,00
28184	Mobilier	260,00	450,00	450,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres	223 500,00	223 260,00	223 260,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	37 240,00	37 240,00	37 240,00
4818	Charges à étaler	0,00	14 500,00	14 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 046 960,00	5 816 257,54	5 816 257,54
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	750 000,65	750 000,65
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	750 000,65	750 000,65
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 046 960,00	6 566 258,19	6 566 258,19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 088 846,00	21 021 405,00	21 021 405,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 021 405,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
80607	19/12/2023	4 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		4 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					32 961 657,59									
1641 Emprunts en euros (total)					28 956 570,90									
80337	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	15/12/2009	25/12/2009	25/03/2010	200 000,08	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	1,157	1,173	EUR	T	C	O	A-1
80348	Crédit Mutuel Arkea	31/03/2008	04/04/2011	30/06/2011	300 000,00	F	Taux fixe à 4,13%	4,130	4,130	EUR	T	C	O	A-1
80357	Crédit Agricole du Morbihan	10/05/2007	15/08/2007	15/08/2008	186 000,00	F	Taux fixe à 4,28%	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
80359	Crédit Agricole du Morbihan	09/10/2010	15/10/2010	15/01/2011	114 565,01	F	Taux fixe à 3,21%	3,210	3,210	EUR	T	P	O	A-1
80380	Société de Financement Local	13/12/2006	04/07/2007	01/01/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,07%	4,070	4,070	EUR	A	P	O	A-1
80390	Crédit Agricole du Morbihan	23/12/2009	15/01/2010	15/04/2010	1 000 000,00	V	Moy Mens Euribor 3m + 0,40%, flooré à 0,00%	1,081	1,081	EUR	T	P	O	A-1
80435	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	09/07/2004	01/09/2004	01/02/2005	190 000,00	F	Taux fixe à 4,55%	4,550	4,550	EUR	A	P	O	A-1
80439	Crédit Mutuel Arkea	09/06/2005	19/12/2006	28/02/2007	100 000,00	F	Taux fixe à 4,00%	4,000	4,000	EUR	T	P	O	A-1
80485	Société de Financement Local	12/12/2001	17/12/2001	01/04/2002	68 602,06	F	Taux fixe à 5,12%	5,120	5,120	EUR	T	C	O	A-1
80488	Crédit Agricole du Morbihan	24/07/2003	23/10/2003	01/05/2004	600 000,00	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	4,740	EUR	A	P	O	A-1
80489	Société de Financement Local	08/08/2006	31/10/2006	01/01/2007	600 000,00	F	Taux fixe à 4,55%	4,550	4,550	EUR	A	P	O	A-1
80491	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	03/01/2008	31/12/2008	31/03/2009	480 000,00	C	Si Libor USD 12m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 3,78% sinon Libor USD 12m Postfixé	3,780	3,843	EUR	T	P	O	B-4

LORIENT AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le

ID : 056-200042174-20240205-DISBP_08_2024-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
80492	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	03/01/2008	13/06/2008	13/09/2008	480 000,00	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	4,636	EUR	T	P	O	A-1	
80493	Société de Financement Local	30/10/2001	04/12/2001	01/02/2002	76 224,51	F	Taux fixe à 5,53%	5,530	5,530	EUR	A	C	O	A-1	
80494	Société de Financement Local	24/08/2000	01/02/2001	01/02/2002	139 362,31	F	Taux fixe à 6,34%	6,340	6,340	EUR	A	C	O	A-1	
80495	Société de Financement Local	28/12/2006	19/01/2007	01/06/2007	100 000,00	F	Taux fixe à 4,17%	4,170	4,170	EUR	A	P	O	A-1	
80496	Société de Financement Local	25/09/2008	01/10/2008	01/03/2009	200 000,00	F	Taux fixe à 5,16%	5,160	5,160	EUR	A	P	O	A-1	
80497	Dexia	26/01/2001	01/04/2007	01/04/2008	144 757,44	F	Taux fixe à 5,09%	5,090	5,090	EUR	A	P	O	A-1	
80498	Société de Financement Local	19/11/2003	01/01/2004	01/04/2004	330 000,00	C	0,3 * (Euribor 3m + 0,29%) + 3,507%	4,236	4,307	EUR	T	P	O	A-1	
80519	Caisse des Dépôts et Consignations	18/11/2015	14/12/2015	01/01/2017	1 050 000,00	V	Livret A + 0,75%	1,500	1,500	EUR	A	X	O	A-1	
80530	Caisse des Dépôts et Consignations	08/08/2016	10/10/2016	01/03/2017	750 000,00	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	1,240	EUR	T	P	O	A-1	
80546	Société de Financement Local	23/07/2019	01/10/2019	01/01/2020	4 148 287,08	F	Taux fixe à 0,39%	0,390	0,395	EUR	T	C	O	A-1	
80551	Caisse des Dépôts et Consignations	05/11/2019	01/09/2019	01/10/2019	1 283 253,08	V	Livret A + 0,90%	1,650	1,650	EUR	T	X	O	A-1	
80556	Société Générale	26/12/2018	27/12/2019	27/03/2020	1 100 000,00	V	Euribor 3m + 0,39%, flooré à 0,39%	0,390	0,395	EUR	T	C	O	A-1	
80560	Crédit Foncier	15/12/2020	28/12/2020	28/03/2021	435 000,00	F	Taux fixe à 0,30%	0,300	0,300	EUR	T	P	O	A-1	
80575	Société de Financement Local	29/06/2021	20/07/2021	01/11/2021	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0,89%	0,890	0,890	EUR	T	C	O	A-1	
80578	Société de Financement Local	13/07/2021	01/10/2021	01/01/2022	1 730 519,33	F	Taux fixe à 0,46%	0,460	0,466	EUR	T	C	O	A-1	
80583	Société de Financement Local	17/11/2021	20/12/2021	01/04/2022	1 250 000,00	F	Taux fixe à 0,91%	0,910	0,910	EUR	T	C	O	A-1	
80595	Crédit Agricole du Morbihan	07/07/2022	28/07/2022	01/10/2022	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,90%	1,900	1,900	EUR	T	C	O	A-1	
80601	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	15/12/2022	27/11/2023	05/03/2024	1 900 000,00	V	Euribor 3m + 0,33%, flooré à 0,33%	4,281	4,340	EUR	T	P	O	A-1	
80607	Société Générale	19/12/2023	22/12/2023	10/05/2024	4 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,58%, flooré à 3,58%	4,503	4,566	EUR	T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 005 086,69									
80347	CA Corporate & Investment Bank	11/01/2011	15/12/2011	15/03/2012	150 000,00	V	Euribor 3m + 0,42%, flooré à 0,00%	1,839	1,865	EUR	T	C	O	A-1
80368	CA Corporate & Investment Bank	11/01/2010	15/12/2011	17/12/2012	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,60%	2,019	2,047	EUR	A	C	O	A-1
80382	CA Corporate & Investment Bank	11/01/2010	15/12/2011	15/06/2012	871 500,00	V	Euribor 3m + 0,47%	1,889	1,915	EUR	A	X	O	A-1
80389	CA Corporate & Investment Bank	28/12/2010	15/10/2011	15/01/2012	983 586,69	F	Taux fixe à 3,98%	3,980	4,035	EUR	T	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					22 402 431,85									
1681 Autres emprunts (total)					5 527 381,50									
80387	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	27/02/2007	30/04/2009	30/04/2010	90 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
80442	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	22/06/2005	04/07/2007	31/08/2010	96 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
80451	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	14/01/2010	22/10/2010	30/11/2012	2 291 497,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
80457	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/04/2013	07/06/2013	31/07/2015	280 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
80500	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	05/06/2012	30/09/2013	31/10/2015	280 600,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
80523	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	08/12/2015	11/03/2016	30/04/2018	131 372,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
80535	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	12/01/2017	11/05/2017	30/06/2019	588 600,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
81367	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/12/2009	29/07/2010	13/09/2012	1 769 312,50	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

LORIENT AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le

ID : 056-200042174-20240205-DISBP_08_2024-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					16 875 050,35											
80443	Lorient Agglomération	24/12/2010	27/12/2012	15/03/2013	1 060 000,00	V	Euribor 3m + 0,37%	0,555	0,564	EUR	T	X	O	A-1		
80456	Lorient Agglomération	09/08/2012	09/11/2012	30/01/2013	1 600 000,00	F	Taux fixe à 4,89%	4,890	4,890	EUR	T	P	O	A-1		
80515	Lorient Agglomération	16/12/2014	30/12/2014	01/04/2015	216 000,00	F	Taux fixe à 1,78%	1,780	1,780	EUR	T	C	O	A-1		
80522	Lorient Agglomération	06/07/2015	09/07/2015	09/10/2015	1 950 000,00	F	Taux fixe à 1,96%	1,960	1,960	EUR	T	P	O	A-1		
80534	Lorient Agglomération	15/09/2016	15/01/2017	15/04/2017	5 150 000,00	F	Taux fixe à 0,98%	0,980	0,980	EUR	T	P	O	A-1		
80540	Lorient Agglomération	30/06/2017	15/09/2017	30/11/2017	3 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,41%, flooré à 0,41%	0,410	0,416	EUR	T	P	O	A-1		
80544	Lorient Agglomération	25/05/2018	29/06/2018	29/09/2018	738 000,00	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	1,257	EUR	T	C	O	A-1		
80545	Lorient Agglomération	19/12/2018	28/12/2018	01/05/2019	2 661 050,35	F	Taux fixe à 1,27%	1,270	1,270	EUR	T	C	O	A-1		
Total général					55 364 089,44											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		23 309 134,17					1 451 534,49	540 604,20	0,00	131 698,84
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		21 199 025,36					1 269 082,63	491 645,49	0,00	126 989,10
80337	N	0,00	A-1	13 333,04	0,98	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	4,359	13 333,04	337,38	0,00	0,00
80348	N	0,00	A-1	45 000,00	2,24	F	Taux fixe à 4,13%	4,130	20 000,00	1 548,76	0,00	0,00
80357	N	0,00	A-1	90 013,84	8,63	F	Taux fixe à 4,28%	4,280	8 408,59	3 852,59	0,00	1 309,76
80359	N	0,00	A-1	48 630,34	6,79	F	Taux fixe à 3,21%	3,210	6 298,88	1 485,72	0,00	283,09
80380	N	0,00	A-1	263 092,01	3,00	F	Taux fixe à 4,07%	4,070	61 891,01	10 707,84	0,00	8 166,13
80390	N	0,00	A-1	326 189,86	6,04	V	Moy Mens Euribor 3m + 0,40%, flooré à 0,00%	4,334	46 820,70	12 576,50	0,00	1 794,95
80435	N	0,00	A-1	13 675,28	0,08	F	Taux fixe à 4,55%	4,550	13 675,28	622,12	0,00	0,00
80439	N	0,00	A-1	20 505,01	2,92	F	Taux fixe à 4,00%	4,000	6 565,02	722,54	0,00	46,47
80485	N	0,00	A-1	18 865,90	8,01	F	Taux fixe à 5,12%	5,120	2 286,72	922,03	0,00	209,86
80488	N	0,00	A-1	288 644,67	9,34	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	23 228,55	13 681,76	0,00	8 352,20
80489	N	0,00	A-1	258 043,14	7,01	F	Taux fixe à 4,55%	4,550	27 460,85	11 740,96	0,00	10 462,35

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
80491	N	0,00	B-4	242 859,22	10,01	C	Si Libor USD 12m Postfixé <= 6,75% alors Taux fixe à 3,78% sinon Libor USD 12m Postfixé	3,780	20 657,48	9 036,46	0,00	0,00
80492	N	0,00	A-1	248 659,51	9,45	F	Taux fixe à 4,56%	4,560	21 335,56	11 160,48	0,00	518,30
80493	N	0,00	A-1	8 742,20	2,09	F	Taux fixe à 5,53%	5,530	2 914,06	483,44	0,00	294,54
80494	N	0,00	A-1	33 639,11	6,09	F	Taux fixe à 6,34%	6,340	4 805,60	2 132,72	0,00	1 670,63
80495	N	0,00	A-1	19 888,05	2,09	F	Taux fixe à 4,17%	4,170	6 360,40	829,33	0,00	515,53
80496	N	0,00	A-1	132 146,23	14,17	F	Taux fixe à 5,16%	5,160	6 050,57	6 818,75	0,00	5 404,04
80497	N	0,00	A-1	109 450,27	19,26	F	Taux fixe à 5,09%	5,090	3 278,69	5 571,02	0,00	4 038,09
80498	N	0,00	A-1	170 095,88	10,01	C	0,3 * (Euribor 3m + 0,29%) + 3,507%	4,767	13 041,32	7 866,29	0,00	1 734,89
80519	N	0,00	A-1	792 444,89	17,01	V	Livret A + 0,75%	3,750	29 395,48	21 792,23	0,00	28 534,87
80530	N	0,00	A-1	562 729,98	17,93	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	28 096,15	6 815,93	0,00	531,57
80546	N	0,00	A-1	3 042 077,16	10,76	F	Taux fixe à 0,39%	0,390	276 552,48	11 650,63	0,00	2 726,35
80551	N	0,00	A-1	1 101 791,52	20,01	V	Livret A + 0,90%	3,900	22 904,70	42 032,05	0,00	10 253,50
80556	N	0,00	A-1	806 666,57	10,99	V	Euribor 3m + 0,39%, flooré à 0,39%	4,299	73 333,36	29 325,50	0,00	218,20
80560	N	0,00	A-1	349 558,27	12,00	F	Taux fixe à 0,30%	0,300	28 651,82	1 016,46	0,00	5,35
80575	N	0,00	A-1	2 730 000,00	22,60	F	Taux fixe à 0,89%	0,890	120 000,00	23 896,50	0,00	3 806,98
80578	N	0,00	A-1	1 499 783,41	12,76	F	Taux fixe à 0,46%	0,460	115 367,96	6 811,66	0,00	1 609,77
80583	N	0,00	A-1	1 162 500,00	23,02	F	Taux fixe à 0,91%	0,910	50 000,00	10 408,13	0,00	2 502,82
80595	N	0,00	A-1	1 900 000,00	23,51	F	Taux fixe à 1,90%	1,900	80 000,00	35 530,00	0,00	8 548,94

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
80601	N	0,00	A-1	1 900 000,00	24,95	V	Euribor 3m + 0,33%, flooré à 0,33%	4,239	56 368,36	71 246,75	0,00	3 568,99
80607	N	0,00	A-1	3 000 000,00	25,37	V	Euribor 3m + 0,58%, flooré à 3,58%	4,489	80 000,00	129 022,96	0,00	19 880,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 110 108,81					182 451,86	48 958,71	0,00	4 709,74
80347	N	0,00	A-1	30 000,00	2,96	V	Euribor 3m + 0,42%, flooré à 0,00%	4,329	10 000,00	1 023,02	0,00	22,85
80368	N	0,00	A-1	1 200 008,00	17,97	F	Taux fixe à 1,94%	1,940	66 666,00	23 732,84	0,00	916,12
80382	N	0,00	A-1	408 990,00	6,46	F	Taux fixe à 1,525%	1,525	50 900,00	5 965,96	0,00	227,54
80389	N	0,00	A-1	471 110,81	7,29	F	Taux fixe à 3,98%	3,980	54 885,86	18 236,89	0,00	3 543,23
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		11 548 993,82					1 444 545,40	191 220,44	0,00	23 321,54
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 820 596,74					361 359,60	0,00	0,00	0,00
80387	N	0,00	A-1	6 000,00	0,33	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 000,00	0,00	0,00	0,00
80442	N	0,00	A-1	6 400,00	0,67	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 400,00	0,00	0,00	0,00
80451	N	0,00	A-1	595 789,20	6,92	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	152 766,47	0,00	0,00	0,00
80457	N	0,00	A-1	145 226,65	8,59	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	16 136,30	0,00	0,00	0,00
80500	N	0,00	A-1	139 676,42	7,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	17 459,56	0,00	0,00	0,00

LORIENT AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le

ID : 056-200042174-20240205-DISBP_08_2024-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
80523	N	0,00	A-1	84 778,72	10,33	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 707,16	0,00	0,00	0,00
80535	N	0,00	A-1	406 295,36	10,50	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	36 935,94	0,00	0,00	0,00
81367	N	0,00	A-1	436 430,39	4,70	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	117 954,17	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		9 728 397,08					1 083 185,80	191 220,44	0,00	23 321,54
80443	N	0,00	A-1	356 375,48	3,96	F	Taux fixe à 1,20%	1,200	83 091,96	3 983,12	0,00	136,64
80456	N	0,00	A-1	546 124,55	3,83	F	Taux fixe à 4,89%	4,890	126 744,35	24 404,85	0,00	3 417,95
80515	N	0,00	A-1	90 000,00	6,01	F	Taux fixe à 1,78%	1,780	14 400,00	1 505,88	0,00	332,68
80522	N	0,00	A-1	1 522 155,25	21,53	F	Taux fixe à 1,96%	1,960	56 707,58	29 419,14	0,00	6 462,62
80534	N	0,00	A-1	2 860 191,97	8,04	F	Taux fixe à 0,98%	0,980	343 057,69	26 769,91	0,00	5 139,15
80540	N	0,00	A-1	2 067 765,44	8,67	V	Euribor 3m + 0,41%, flooré à 0,41%	4,319	232 580,86	77 229,18	0,00	4 388,17
80544	N	0,00	A-1	467 400,00	9,50	F	Taux fixe à 1,24%	1,240	49 200,00	5 659,76	0,00	28,81
80545	N	0,00	A-1	1 818 384,39	10,09	F	Taux fixe à 1,27%	1,270	177 403,36	22 248,60	0,00	3 415,52
Total général		0,00		34 858 127,99					2 896 079,89	731 824,64	0,00	155 020,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
80491	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	480 000,00	242 859,22	4	25,00		Si Libor USD 12m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 3,78% sinon Libor USD 12m Postfixé, Si Libor USD 1	Si Libor USD 12m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 3,78% sinon Libor USD 12m Postfixé, Si Libor USD 1	0,00	Si Libor USD 12m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 3,78% sinon Libor USD 12m Postfixé, Si Libor USD 1	3,780	9 036,46	0,00	0,70
TOTAL (B)		480 000,00	242 859,22						0,00			9 036,46	0,00	0,70
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		480 000,00	242 859,22						0,00			9 036,46	0,00	0,70

Envoyé en préfecture le 05/02/2024
Reçu en préfecture le 05/02/2024
Publié le 05/02/2024
ID : 056-200042174-20240205-DISBP_08_2024-BF

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	50	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	34 615 268,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,70	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	242 859,22	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610 €	16/12/2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel d'un coût inférieur à 16 000 euros	3	16/12/2011
L	Logiciel d'un coût supérieur à 16 000 euros	5	16/12/2011
L	Frais d'études et de recherches	5	16/12/2011
L	Réseaux d'assainissement	60	16/12/2011
L	Stations d'épuration (génie civil) Ouvrages lourds	50	16/12/2011
L	Stations d'épuration (génie civil) Ouvrages courants	30	16/12/2011
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage, installations de ventilation	15	16/12/2011
L	Organes de régulation (électroniques, capteurs, etc)	5	16/12/2011
L	Batiments durables	60	16/12/2011
L	Batiments légers, abris	15	16/12/2011
L	Agencements et aménagements de batiments, installations électriques et téléphoniques	15	16/12/2011
L	Mobiliers de bureau	15	16/12/2011
L	Appareils de laboratoires, matériel de bureau, matériel informatique, outillages	5	16/12/2011
L	Véhicules	5	16/12/2011
L	Subvention d'équipement versée pour financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	15/06/2012
L	Frais d'établissement	5	20/12/2013
L	Périmètre de protection	5	20/12/2013
L	Aménagement de terrains	15	20/12/2013
L	Engins de travaux publics	10	08/01/2016
L	Subvention d'équipement versée pour financer des biens immobiliers ou des installations	30	02/12/2016
L	Subvention d'équipement versée pour financer des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	02/12/2016

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	67 000,00		0,00	67 000,00	67 000,00	0,00
Provision pour risques et charges	67 000,00	29/06/2021	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	67 000,00		0,00	67 000,00	67 000,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 147 720,00	5 147 720,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 816 257,54	5 816 257,54
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	668 537,54	668 537,54

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 147 720,00	5 147 720,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 385 000,00	3 385 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 710 000,00	1 710 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	200 000,00	200 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	375 000,00	375 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 100 000,00	1 100 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 762 720,00	1 762 720,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 762 720,00	1 762 720,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 816 257,54	III 5 816 257,54
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 816 257,54	5 816 257,54
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00
28031	Frais d'études	114 860,00	114 860,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 360,00	9 360,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	850,00	850,00
28128	Aménagement Autres terrains	400,00	400,00
28131	Bâtiments	502 760,00	502 760,00
28135	Installations générales, agencements, ..	112 190,00	112 190,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 290,00	1 290,00
28151	Installations complexes spécialisées	86 640,00	86 640,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 004 400,00	1 004 400,00
28154	Matériel industriel	24 610,00	24 610,00
28155	Outils industriel	290,00	290,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	37 670,00	37 670,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	2 240,00	2 240,00
28173	Constructions (mise à disposition)	479 750,00	479 750,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	2 274 980,00	2 274 980,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	3 780,00	3 780,00
28181	Installations générales, agencements	610,00	610,00
28182	Matériel de transport	160 500,00	160 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 470,00	8 470,00
28184	Mobilier	450,00	450,00
28188	Autres	223 260,00	223 260,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	37 240,00	37 240,00
4818	Charges à étaler	14 500,00	14 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	715 157,54	715 157,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

Publié le

IV

ID : 056-200042174-20240205-DISBP_08_2024-BF

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				492 000,00	111 705,87	51 735,29	328 558,84
2021	Indemnités de remboursement anticipé	6	27/05/2011	32 000,00	15 999,99	5 333,33	10 666,68
2021	Indemnités de remboursement anticipé	17	27/05/2011	191 000,00	33 705,87	11 235,29	146 058,84
2021	Indemnités de remboursement anticipé	6	27/05/2011	124 000,00	62 000,01	20 666,67	41 333,32
2024	DO - STEP Ploemeur	10	27/05/2011	145 000,00	0,00	14 500,00	130 500,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022-ASSAIN Assainissement collectif	45 768 346,00	4 066 544,35	49 834 890,35	14 012 896,00	14 838 684,35	20 983 310,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt adm Pal 1Cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	1,00	46,00	39,80	5,00	44,80
Adjt tech	C	2,00	0,00	2,00	4,00	1,00	5,00
Adjt tech Pal 1Cl	C	18,00	0,00	18,00	13,80	0,00	13,80
Adjt tech Pal 2Cl	C	7,00	0,00	7,00	8,00	0,00	8,00
Agent maitrise	C	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Agent maitrise Pal	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur Pal	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1Cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Pal 2Cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		47,00	1,00	48,00	41,80	5,00	46,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

LORIENT AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 05/02/2024
Reçu en préfecture le 05/02/2024
Publié le 05/02/2024 à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)
ID : 056-200042174-20240205-DISBP_08_2024-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Agent maitrise	C	TECH	1087	0,00	332-10 Début de contrat	CDI
Ingénieur Pal	A	TECH	791	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	528	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.